

# Swisscanto (LU) Portfolio Fund Sustainable Protection DT

Mixte | à capitalisation | Octobre 2024 - Communication à caractère promotionnel

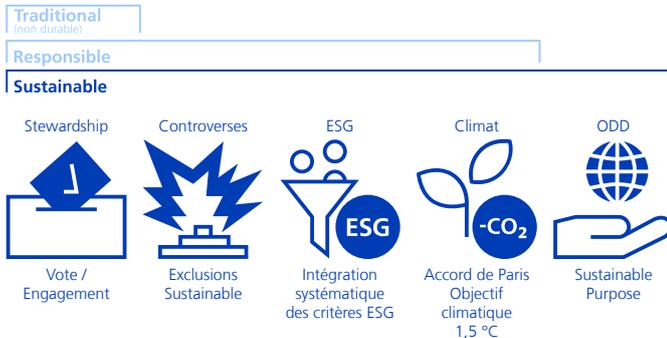
## Description du fonds

Le fonds investit à l'échelle mondiale, directement ou indirectement, dans des actions, obligations, instruments du marché monétaire et autres placements. La part d'actions ainsi que celle de monnaies étrangères sont limitées à 50% maximum. Nous nous concentrons sur les entreprises qui, par leurs produits ou services, contribuent de manière significative à la réalisation des objectifs de durabilité de l'ONU (Sustainable Purpose Investing). Le fonds couvre systématiquement les placements des marchés des actions dans le but de réduire le risque de fortes chutes des cours à court terme. Le fonds peut placer jusqu'à 100% de sa fortune dans des parts d'autres fonds.

La politique de placement a été adaptée le 18 octobre 2021 (anciennement SWC (LU) Portfolio Fund Responsible Dynamic 0-50).

## Gamme de produits et application des approches de durabilité

Lors de la sélection des placements, les gammes de produits et approches illustrées ci-après et décrites dans les « Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité » sont appliquées.



### Remarque:

- Les gammes de produits et les approches représentées en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsible et Sustainable).

## Swisscanto Sustainability Rating

haut **A** B C D E F G bas

## Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.
- souhaitent participer au développement d'un portefeuille mixte d'investissements durables.
- souhaitent réduire le risque de dépréciation du fonds par une couverture des placements sur les marchés des actions.
- souhaitent profiter des opportunités de rendement sur les marchés obligataires internationaux mais aussi des bénéfiques sur les cours des actions.

## Indicateur de risque

bas **1 2 3 4 5 6 7** haut

## Données relatives au fonds

|   |  |
|---|--|
| NAV par part (31.10.2024)                           | CHF 106.21   |
| VNI max. sur 52 sem. (18.10.2024)                   | CHF 108.71   |
| VNI min. sur 52 sem. (02.11.2023)                   | CHF 96.54  |
| Domicile du fonds                                   | Luxembourg   |
| Monnaie de référence classe                         | CHF  |
| Monnaie du fonds                                    | CHF  |
| Clôture exercice annuel                             | 31.03.   |
| N° de valeur  | 12041876   |
| ISIN-No   | LU0562149921   |
| Bloomberg   | SDY050I LX   |
| Date de lanc. de la cat. de parts                   | 10.12.2010   |
| Date de lancement du fonds                          | 10.12.2010   |
| Première mesure de la performance                   | 01.11.2021   |
| Changement de la politique de développement durable | 05.10.2020   |
| Taille de la classe (en Mio)                        | CHF 0.49   |
| Actif net du fonds (en Mio)                         | CHF 13.19  |
| Parts en circulation                                | 4'650.000  |
| SFDR  | Article 9  |
| Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.              | 0,55%  |
| Total Expense Ratio p.a.                            | 0,56%  |
| Swinging Single Pricing                             | Oui  |
| Société de gestion                                  | Swisscanto Asset Management International S.A., Luxembourg |
| Gestion de portefeuille                             | Zürcher Kantonalbank                                       |
| Banque dépositaire                                  | CACEIS BANK SA   |

# Performance

## Performance indexée et performance en %<sup>1</sup>



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

## Performance en %<sup>2</sup>

| Depuis                  | 1m    | 3m    | 1a    | 3a p.a. | 5a p.a. | Début p.a. |
|-------------------------|-------|-------|-------|---------|---------|------------|
| Fonds net <sup>a</sup>  | -2.08 | -1.24 | 12.00 | -3.36   | n.a.    | -3.36      |
| Fonds brut <sup>b</sup> | -2.04 | -1.10 | 12.63 | -2.82   | n.a.    | -2.82      |

## Performance annuelle en %<sup>1,2</sup>

| Année                   | 2019 | 2020 | 2021 | 2022   | 2023 | YTD  |
|-------------------------|------|------|------|--------|------|------|
| Fonds net <sup>a</sup>  | n.a. | n.a. | 0.20 | -16.38 | 3.03 | 4.54 |
| Fonds brut <sup>b</sup> | n.a. | n.a. | 0.30 | -15.91 | 3.61 | 5.03 |

## Chiffres relatifs au risque annualisés/réalisés

|                  | 1a    | 3a   | 5a   |
|------------------|-------|------|------|
| Volatilité fonds | 6.53% | n.a. | n.a. |
| Sharpe Ratio     | 1.51  | n.a. | n.a. |

## Données de portefeuille

|                                       | Fonds |
|---------------------------------------|-------|
| Nombre de positions                   | 696   |
| Duration modifiée                     | 7.23  |
| Rendement (sans couverture de change) | 4.06% |
| Durée résiduelle en années            | 9.37  |
| Coupon moyen                          | 3.17% |

<sup>1</sup> Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les cinq dernières années/périodes au plus.

<sup>2</sup> Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

<sup>a</sup> L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

<sup>b</sup> L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

# Breakdowns

## Positions principales en %

|                           | Fonds |
|---------------------------|-------|
| Roche Holding AG          | 1.91  |
| Novartis AG               | 1.67  |
| Nestlé SA                 | 1.66  |
| NVIDIA Corp               | 1.59  |
| Microsoft Corp            | 1.36  |
| Apple Inc                 | 1.25  |
| Alphabet Inc              | 1.01  |
| Amazon.com Inc            | 1.01  |
| ABB Ltd                   | 0.91  |
| Zurich Insurance Group AG | 0.89  |

## Allocation par catégorie de placement en %

|  | Fonds |
|--|-------|
| Marché monétaire                       | 15.10 |
| Obligations                            | 48.75 |
| Actions suisses                        | 12.19 |
| Actions étrangères pays industrialisés | 21.61 |
| Actions marchés émergents              | 2.34  |

Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

## Répartition par catégorie de placement et par région en %

|                  | Europe      | Suisse      | N. Am.      | Pac. ME     | Autres     | Total        |
|------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|--------------|
| Marché monétaire | 5.9         | 4.4         | 3.0         | 1.8         | 0.0        | 15.1         |
| Obligations      | 15.9        | 7.0         | 14.7        | 11.1        | 0.0        | 48.8         |
| Actions          | 3.6         | 12.2        | 16.5        | 3.9         | n.a.       | 36.2         |
| <b>Total</b>     | <b>25.5</b> | <b>23.6</b> | <b>34.2</b> | <b>16.8</b> | <b>0.0</b> | <b>100.0</b> |

Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

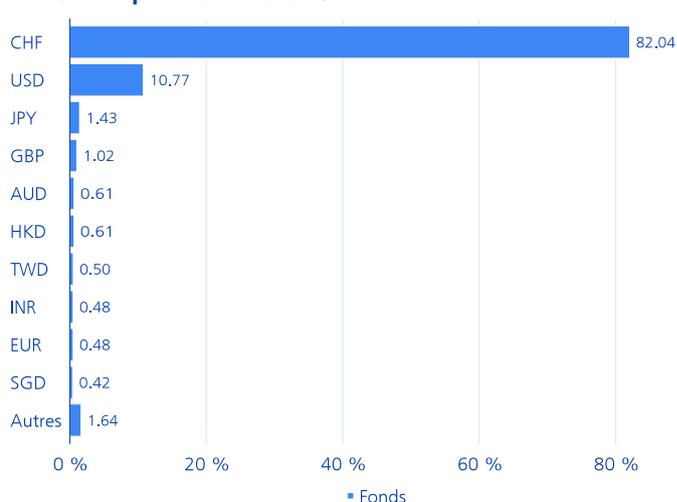
## Principaux débiteurs en %

|                                     | Fonds |
|-------------------------------------|-------|
| Kreditanstalt für Wiederaufbau      | 3.90  |
| Microsoft Corp                      | 3.57  |
| Visa Inc                            | 2.17  |
| Kommuninvest i Sverige AB           | 1.96  |
| DBS Group Holdings Ltd              | 1.93  |
| East Japan Railway Co               | 1.64  |
| État de Hesse - Allemagne           | 1.42  |
| Societe Des Grands Projets EPIC     | 1.41  |
| Exportation et développement Canada | 1.37  |
| AT&T Inc                            | 1.37  |

## Allocation des chiffre d'affaires aux ODD en %

|   | Fonds |
|---|-------|
| SDG 1: Pas de pauvreté                                  | 1.68  |
| SDG 2: Faim zéro  | 0.62  |
| SDG 3: Bonne santé et bien-être                         | 16.16 |
| SDG 4: Éducation de qualité                             | 0.64  |
| SDG 5: Égalité entre les sexes                          | 0.21  |
| SDG 6: Eau propre et assainissement                     | 1.97  |
| SDG 7: Énergie propre et d'un cout abordable            | 8.10  |
| SDG 8: Travail décent et croissance économique          | 9.02  |
| SDG 9: Industrie, innovation et infrastructure          | 14.50 |
| SDG 11: Villes et communautés durables                  | 5.56  |
| SDG 12: Consommation et production responsables         | 0.81  |
| SDG 14: Vie aquatique                                   | 0.68  |
| SDG 15: Vie terrestre                                   | 0.44  |
| SDG 17: Partenariats pour la réalisations des objectifs | 0.68  |

## Allocation par monnaie en %



# Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité

## Gammes de produits

L'offre de produits durables comprend deux gammes de produits dans lesquelles sont appliquées différentes approches de durabilité. La gamme de produits « Responsable » comprend toujours l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus de placement, ainsi qu'une réduction de l'intensité en CO<sub>2</sub>e des placements. Outre les approches susmentionnées, la gamme de produits « Sustainable » comprend l'application d'exclusions encore plus étendues et investit également dans des leader ODD ou des leader ESG (Sustainable Purpose). Les exclusions basées sur SVVK-ASIR s'appliquent à toutes les lignes de produits (y compris aux actifs non gérés durablement). Celles-ci comprennent principalement des fabricants d'armes prohibées et peuvent inclure des entreprises ainsi que des Etats.

## Stewardship - Vote / Engagement



En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec les directions des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de la gestion des actifs de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en oeuvre de manière cohérente et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et nos directives d'engagement sont publiés sur <https://www.zkb.ch/en/home/asset-management/sustainability/investment-stewardship.html>. Nos directives de vote se fondent sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (UN PRI). Le seuil pour l'exercice des droits de vote sur nos marchés de vote à l'étranger est de 5 millions de francs suisses pour les fonds domiciliés en Suisse et de 2 millions de francs suisses pour les fonds domiciliés au Luxembourg par position d'action. Pour les actions suisses, nous votons de manière générale. De plus amples informations sur notre comportement de vote peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://www.swisscanto.com/voting>

## Controverses - Exclusions Sustainable



L'application de critères d'exclusion étendus fait partie intégrante de l'approche Sustainable du Gestionnaire d'actifs. En plus des exclusions prévues par SVVK-ASIR, exclusions les entreprises actives dans l'extraction d'uranium sont exclues, de gaz naturel\* ou de pétrole\*, l'exploitation de centrales à énergie fossile (> 5% du chiffre d'affaires), l'extraction de charbon (hors production de métaux)\*, les réserves de charbon\*, la construction de réacteurs nucléaires\*, la fabrication d'armes et de munitions, la fabrication d'équipements militaires ou la construction de véhicules automobiles\* (sauf exceptions justifiées) et d'avions\*, les compagnies aériennes\* et de croisière\*, l'exploitation d'installations nucléaires\*, le génie génétique (dissémination d'OGM\* et médecine humaine), la pêche\*, la pisciculture\* et la sylviculture\* non durables, l'élevage de masse, la fabrication de tabac et d'articles pour fumeurs, la production d'alcool (> 5% du chiffre d'affaires) ou encore la création de contenus pornographiques, les jeux de hasard (> 5% du chiffre d'affaires) et l'exploitation des enfants, ou ayant commis des infractions au Pacte mondial des Nations unies. Des critères d'exclusion étendus - outre les exclusions possibles sur la base de SVVK-ASIR - sont également appliqués au niveau des Etats. Les emprunts d'Etat exclus concernent les Etats qui présentent un faible degré de démocratie et de liberté (classés « not free » dans les rapports annuels « Freedom in the World » publiés par Freedom House Washington, DC) ou un degré de corruption élevé (score CPI < 35 selon l'indice de perception de la corruption ou le « Corruption Perceptions Index ; CPI » de Transparency International), qui appliquent la peine de mort, qui développent leur part d'énergie nucléaire (part totale > 50%)\* dans leur mix énergétique, dont le budget militaire est important (> 4% du PIB) et qui n'ont pas ratifié l'Accord de Paris sur le climat\*, le traité de non-prolifération des armes nucléaires (NPT) et/ou l'Accord sur la biodiversité (CBD)\*. Lors de l'établissement de la liste d'exclusion, des dimensions de risque socio-économiques telles que le blanchiment d'argent et la corruption sont également prises en compte. \*Hors obligations Green et Sustainability

## ESG - Intégration systématique des critères ESG



L'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus de placement actif et a pour but d'identifier très tôt les risques, mais aussi les opportunités découlant des tendances ESG. Les critères ESG viennent compléter l'analyse financière pure et permettent d'aboutir à des décisions de placement avisées.

## Climat - Accord de Paris Objectif climatique 1,5 °C



Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, l'activité d'investissement du portefeuille est axée sur une réduction de l'intensité CO<sub>2</sub>e des placements d'au moins 7,5% par an. L'objectif de la stratégie de placement est basé sur l'intensité en CO<sub>2</sub>e de l'univers de placement fin 2019.

## ODD - Sustainable Purpose



L'approche « Sustainable Purpose » se concentre sur le rendement en investissant dans des entreprises et des Etats présentant une utilité sociale (champions ODD). Les leaders ODD utilisent leur force d'investissement pour créer des produits et des services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ils contribuent ainsi à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. A des fins de diversification, il est également possible d'investir dans des titres considérés comme supérieurs à la moyenne pour ce qui est des critères ESG au moyen d'une approche « best in class » (leaders ESG).

### Remarque:

- Les gammes de produits et les approches représentées en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsable et Sustainable).

## Informations complémentaires

Des explications supplémentaires, complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées se trouvent dans les documents juridiques déterminants sur [products.swisscanto.com](https://products.swisscanto.com).

## Approches de durabilité

Les approches de durabilité s'appliquent à tous les actifs ou à une partie substantielle des actifs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le prospectus, le contrat de fonds ou les directives d'investissement.

## CO<sub>2</sub>e

Les équivalents CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e) sont une unité permettant d'uniformiser l'effet climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le gaz hilarant (N<sub>2</sub>O) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent à l'effet de serre dans la même mesure.

## ESG

Le sigle ESG représente les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernement d'entreprise (G).

## SVVK-ASIR

L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) est un regroupement d'investisseurs institutionnels créé en 2015. L'association fournit des services à ses membres afin qu'ils puissent orienter leurs décisions de placement sur l'environnement, la société et l'économie.

## Swisscanto Sustainability Rating

Le Swisscanto Sustainability Rating fournit des informations sur le degré de durabilité actuel du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour calculer le rating, nous évaluons les entreprises et les Etats de manière dédiée sur les 4 piliers de notre recherche en durabilité : secteurs d'activité controversés (Controversy), gestion d'entreprise durable (ESG), émissions de gaz à effet de serre (Climate) et impact des produits sur l'environnement et la société (Sustainable Purpose). Le classement de durabilité de Swisscanto est recalculé une fois par trimestre.

# Commentaire sur le fonds

## Investisseurs visés - Désignation

Clients GF ou investisseurs institutionnels

## Investisseurs visés - Description

La tranche D est proposée à tous les investisseurs institutionnels ainsi qu'à tous les clients de la gestion de fortune. La deuxième lettre «T» précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation). Une commission forfaitaire de gestion est débitée.

## Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

## Total Expense Ratio (TER)

Le TER représente les commissions imputées en continu à la fortune du fonds (charges d'exploitation) et s'exprime sous forme d'un pourcentage de la fortune du fonds. Le montant indiqué correspond au TER du dernier exercice écoulé et ne garantit pas un montant semblable à l'avenir.

## Swinging Single Pricing (SSP)

Correction situationnelle à la hausse ou à la baisse de la valeur d'inventaire retenue pour le calcul du prix d'émission et de rachat selon que les émissions de parts ou les rachats l'emportent, le facteur (swing) de la correction s'orientant sur le montant des frais encourus par le fonds de placement lors de l'ajustement du portefeuille aux flux entrants ou sortants (neutralise les frais encourus par le fonds lors de l'ajustement des actifs aux flux entrants et sortants). L'évolution de valeur indiquée (brute/nette) peut comprendre un rajustement du swing pricing.

## Explication des risques généraux

Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

## Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

## Contributions ODD des chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (en %) des émetteurs du portefeuille qui contribuent positivement à la réalisation d'un ou plusieurs des 17 objectifs de développement des Nations Unies (ODD), pondéré par l'allocation du portefeuille. Si le produit ou le service d'un émetteur contribue à plus d'un objectif, le chiffre d'affaires est réparti en conséquence.

## Allocations du portefeuille

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

## Volatilité

La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

### **Sharpe Ratio**

Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

### **Duration modifiée**

La duration modifiée indique le pourcentage de changement du cours d'une obligation si le niveau des taux d'intérêt du marché change d'un point de pourcentage.

### **Durée résiduelle en années**

La durée d'un papier monétaire ou d'une obligation est calculée sur la base de la première date de remboursement possible. La durée résiduelle moyenne d'un fonds de placement résulte de la moyenne pondérée des échéances des différents titres entre la date d'évaluation et le remboursement.

### **Rendement (sans couverture de change)**

Le rendement désigne le rendement du portefeuille pondéré en fonction de la duration en monnaie locale. Les éventuelles couvertures de change ne sont pas prises en compte.

### **Coupon moyen**

Afin de calculer le coupon moyen, les coupons sont pondérés du volume en circulation d'obligations investies.

### **SFDR**

Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant les obligations d'information liées à la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

### **Certification ISO**

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

### **D'autres explications spécifiques**

– Dans la présente évaluation, la liquidité - en plus des avoirs à vue et à terme - comprend également la liquidité synthétique qui peut s'accumuler en cas d'utilisation de dérivés.

### **Mentions juridiques**

Le présent document est fourni à titre informatif et publicitaire uniquement, est destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux personnes dans d'autres pays ni à celles dont la nationalité ou le pays de domicile n'autorise pas l'accès à de telles informations en raison de la réglementation en vigueur.

Tout investissement comporte des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. L'évolution des valeurs et les rendements passés ne garantissent pas le succès futur des placements. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Le présent document a été établi par Swisscanto et la Zürcher Kantonalbank avec toute la diligence habituellement requise. Celles-ci ne donnent toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent, et déclinent toute responsabilité concernant des dommages pouvant découler de l'utilisation du document. Le présent document ne constitue ni une offre de conclusion de contrat ni une invitation à soumettre une offre de produits et services bancaires. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation de souscription, de rachat, d'acquisition, de détention ou de vente d'instruments financiers. Le destinataire est invité à vérifier, éventuellement avec l'aide d'un conseiller, l'adéquation des informations avec sa situation personnelle ainsi que leurs conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Le présent document n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base.

Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les personnes US telles que définies par la réglementation en vigueur.

Le fonds est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la directive européenne 2009/65/CE. Il est assujéti au contrôle de l'autorité de surveillance luxembourgeoise (CSSF). Les documents actuels des fonds (prospectus de vente, conditions contractuelles, document d'informations clés et rapports annuels et semestriels) peuvent être obtenus gratuitement sur le site [swisscanto.com](http://swisscanto.com), auprès de son représentant en Suisse, Swisscanto Direction de Fonds SA, ainsi qu'auprès des distributeurs de Swisscanto Direction de Fonds SA en Suisse via lesquels les parts de fonds sont souscrites ou restituées. Organisme de paiement du fonds en Suisse : Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich.